



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

Nantes, le 6 juillet 2026

Le Recteur de la Région académique Pays de la Loire
Recteur de l'Académie de Nantes,
Chancelier des universités

- **VU** le Code Général de la Fonction Publique ;
- **VU** le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

ARRETE

Article 1 – Les Adjoints Techniques de Recherche et Formation dont les noms suivent sont promus au grade d'ATRF principal 2^{ème} classe au 1er septembre 2026 par tableau d'avancement :

NOM PRENOM	AFFECTATION
CODEVELLE Alain (BAP F)	Nantes Université (44)
DUMEZ Fanny (BAP J)	Université d'Angers (49)
GUERIN Jean-Luc (BAP F)	Université du Mans (72)
MARECHAL Thibaut (BAP G)	Nantes Université (44)
TOUHAMI Delphine (BAP G)	Nantes Université (44)
VANNEAU Lénaïk (BAP J)	Université du Mans (72)

Nombre total d'agents : 6

Article 2 – Le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire général de la région académique et de l'Académie

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire générale adjointe
Directrice des Ressources Humaines

Christelle DURAND

Philippe DIAZ